

# Tout savoir sur... Sûr de tout savoir

## La FSU, engagée pour défendre les agents

### DOUAI : LA VILLE RECONNUE RESPONSABLE DE LA DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN AGENT, AU CONSERVATOIRE.

L'état de santé dégradé d'un agent, a été reconnu imputable au service, **avec obligation pour la collectivité de déclarer les arrêts maladie de l'agent en accident de travail.**

Par jugement du 10 Décembre 2018, le Tribunal Administratif de Lille a mis fin à 5 années de politique de l'autruche de la ville de Douai.

Soutenu par le syndicat FSU, l'agent n'a pas hésité à saisir le tribunal administratif de Lille.

Ni les alertes de la médecine du travail, ni les certificats médicaux, ni même l'avis de **l'expert mandaté par la ville elle-même** n'avaient été entendus...

Même l'avis de la Commission de Réforme, saisie du dossier n'avait pas été suivi ! **Pourtant, tous imputaient unanimement les problèmes de santé de l'agent à ses conditions de travail dégradées au Conservatoire. Seul le tribunal aura su faire entendre raison à la ville de DOUAI !**

Espérons que cette décision évitera à d'autres agents de faire l'objet de traitements aussi anxiogènes et destructeurs de la part de leur hiérarchie, conjugués à un mépris lâchement consentant au niveau des Ressources Humaines et de la mairie en général.

Loin de se réduire à un conflit individuel, le harcèlement moral peut avoir ses racines profondes dans les formes de management.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

